

Conseil des jeunes (11 -15 ans)

Le Conseil des jeunes est un espace de concertation, de création de projets, de discussions, de débats et d'apprentissage de la citoyenneté au service de l'intérêt général. Il rassemble des représentants de jeunes cergysois(es) élus dans les classes de 6e, 5e et 4e qui souhaitent participer à la vie locale et s'engager pour Cergy.

Le Conseil des jeunes, c'est quoi ?

Le Conseil des jeunes offre aux jeunes cergysois(es) un espace de parole et d'écoute leur donnant la possibilité de partager leurs idées, de s'engager pour leur ville et de créer leurs propres projets. C'est également l'opportunité pour eux de faire entendre les préoccupations et besoins des jeunes cergysois.

Les missions du Conseil des jeunes

- Développer et mettre en place des projets pour améliorer le cadre de vie sur le territoire
- Participer au développement et à l'animation du territoire
- Représenter les jeunes cergysois(es) lors des événements de la ville
- Participer à des activités et des sorties

Comment se compose le Conseil

Un Conseil des jeunes regroupe 5 commissions thématiques de 8 à 12 conseillers :

- Solidarité
- Santé prévention
- Environnement
- Culture et sports
- Cadre de vie scolaire

Durée du mandat

- Les conseillers jeunes sont désignés pour 2 ans. Le mandat 2023-2025 débute en décembre 2023.

Réunions des conseillers jeunes

Les conseillers jeunes se réunissent :

- 2 fois par mois en commission (tous les 15 jours, le mercredi après-midi)
- 3 fois par an en séance plénière
- Des sorties sont également organisées dans le cadre des missions.

Être candidat au Conseil des jeunes

Qui peut devenir membre ?

Pour se porter candidat, il faut :

- Être élève en classe de 6^e, 5^e ou 4^e
- Être domicilié ou scolarisé à Cergy
- Avoir l'accord des responsables légaux

Comment devenir conseiller jeune ?

Il existe 2 modes de désignation des conseillers jeunes :

Des élections dans les collèges

- Des conseillers jeunes sont élus dans chaque collège, en parité (1 garçon et 1 fille par niveau 6^e, 5^e et 4^e)
- Remplir la déclaration de candidature
- Les candidatures sont à déposer auprès du conseiller principal d'éducation (CPE) de son collège
- Tous les élèves de l'établissement peuvent voter

Un tirage au sort dans les maisons de quartier

Des conseillers jeunes sont tirés au sort parmi une liste de candidats ayant déposé leur candidature auprès :

- Des maisons de quartier (au référent de l'animation jeunesse de la ville)
- Des associations jeunesse partenaires (au responsable jeunesse)
- Du Programme Réussite Éducative (PRE) (aux éducateurs et éducatrices spécialisés(es))

Calendrier

- Dépôt des candidatures : du 2 au 31 octobre 2023
- Élections et tirage au sort : du 6 au 17 novembre 2023
- Cérémonie d'installation : fin novembre 2023
- Week-end d'intégration : les 16 et 17 décembre 2023

Conseil des jeunes du mandat 2023-2025

En décembre 2023, vos conseillers titulaires et suppléants ont été élus pour le mandat 2023-2025. Ce Conseil réunit 26 collégiens cergysois issus des différents quartiers de la ville.

Découvrez les conseillers 2023-2025

AIMOUCH Fatima – AIMOUCH Mohamed – ATTI SORMA Amira – BENCHETRIT Méline – BENCHETRIT Nicolas – BOUAITA Rayane – BREGMESTRE Jordan – CASSEUS Lindsay – CASSEUS Tessie – DIA Aldiouma – DIALLO Djelika – DIENG Aminata – GHAZOUANI Leho-Souheib – GHAZOUANI Yasmine-Naïma – JOLIFILS Malaury – KALIAMURTHY Anitha – KHEZZANE Ismaël – LE MEUR Tid Yann – MASSICOT DUNOYER Miley – MEHREZ Célim – NDINGA Warris – PRAVONGVIENGKHAM Victoria – SAINT-CILAIRE Valentin – THARLADIÈRE Lyanna – TOSSOU Essenam – TOURE Oumar

Ce contenu vous a-t-il été utile ?

Votre avis nous aide à améliorer nos contenus.

Oui, très utile ! Non, pas vraiment

Merci pour votre retour.

Retirer mon vote

Pouvez-vous nous dire ce qui pourrait être amélioré ? (facultatif) Envoyer mon commentaire